RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
COMMUNE DE MOUDEYRES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUDEYRES SÉANCE DU 07 MARS 2025 DCM 2025 / 003

Nombre de membres
- **En exercice : 9**
- **Présents : 6**
- **Excusés représentés : 1**
- **Absents : 2**
- **Votants : 6** **Pour : 6**
  Contre : 0
  Abstention : 0

Date de convocation : 03 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le sept du mois de mars à 14 heures 00 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Moudeyres, régulièrement convoqué, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de GENTES Laurent, Maire, sauf pour l'examen du Compte Financier Unique pour lequel Madame DESCAMPS Véronique a assuré la présidence.

Présents : CELLE Éric, CHANAL Fabrice, DESCAMPS Véronique, GENTES Laurent, GRAIL Jérôme, PERBET Yoann

Absent(s) excusé(s): DALENS Gérard donne pouvoir à GRAIL Jérôme

Absents : GIROUD Florence, ROUSSET Cédric

Secrétaire de séance : CELLE Éric

CONVENTION POUR DIVERS TRAVAUX D'ENTRETIEN AVEC MR PHILIPPE GENTES

Comme en 2024 et afin d'aider à l'entretien de la commune, Monsieur Philippe GENTES, agriculteur, propose de réaliser divers travaux au cours de l'année : débroussaillage, déneigement des rues étroites du bourg en complément de l'entreprise Ribes TP... Son tarif horaire resterait inchangé à 50€.

Monsieur le Maire, Laurent GENTES, ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **Décide** de faire appel à Monsieur Philippe GENTES, agriculteur, pour certains travaux d'entretien dans la commune ;
- **Valide** le taux horaire indiqué ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer une convention avec Mr Philippe GENTES pour l'année 2025.

Fait et délibéré les an, mois, jour et heure ci-dessus indiqués.
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme

Le Maire,
Laurent GENTES

AR Prefecture
043-214301442-20250307-2025_003-DE
Reçu le 17/03/2025